



Sommaire

Plan de Reprise de l'Activité : ah, parce qu'on s'était arrêté ?	1
ASC : ou en sommes nous ?	2
Dialogue social ou monologue ?	2

Plan de Reprise de l'Activité : ah, parce qu'on s'était arrêté ?

✓ information

PRA, un acronyme maladroit

- ◆ La direction ne cesse de parler de reprise d'activité, ce qui est quand même assez injurieux pour tous les personnels restés au front ainsi que pour les télétravailleurs dont l'investissement et la productivité sont salués jusqu'aux plus hautes sphères de l'entreprise.
- ◆ Que l'on sache, la continuité de service a été au rendez-vous dans chaque unité, les clients ont été servis, les pannes ont été rétablies, et le business n'a pas trop souffert grâce à la mobilisation de tous.
- ◆ A la CFE-CGC, nous préférons employer le terme de PSC pour « Plan de Sortie du Confinement » qui nous paraît plus juste et plus respectueux.

Une fusée à plusieurs étages

- ◆ La direction souhaite sortir de manière très progressive du confinement.
- ◆ Ainsi le télétravail reste fortement recommandé, encouragé voire imposé dans la totalité des unités.
- ◆ La grande majorité des sites restent fermés et le retour des salariés interdit jusqu'à nouvel ordre.
- ◆ Les boutiques sont les premiers établissements à rouvrir leurs portes pour accueillir le public, avec des règles sanitaires drastiques.
- ◆ Une première vague d'ouverture de 19 boutiques en semaine 20, avec pour objectif la totalité des boutiques ouvertes au 2 juin.
- ◆ Les sites tertiaires de traitement du courrier de Montauban, Pessac et Poitiers sont également en cours d'adaptation au retour des salariés prévu pour le 18 mai.

Le PRA sous haute surveillance

- ◆ Nous avons décortiqué ce plan, unité par unité, de manière à nous assurer que les conditions de sécurité sont bien au rendez-vous.
- ◆ Attention, l'appel à volontariat des salariés pour retourner en boutique ne concerne que la semaine de reprise.

A compter du 18 mai, fin du volontariat, obligation de reprise du travail pour tous (Sauf « garde enfant » et « personne à risque/antécédent de santé... »).

- ◆ Les EPI (équipements de protection individuelle) spécifiques au Covid sont en stock suffisant nous promet-on, pour être distribués largement au personnel.
- ◆ Les salariés fragiles, s'ils ne sont pas en arrêt maladie, pourront être en « ASA Covid ».
- ◆ Les sites techniques et les plateaux téléphoniques ne devraient pas ouvrir avant le 2 juin.
- ◆ Il n'est pas prévu de réaliser de prises de températures des clients ni de leur imposer un masque en boutique, ni de dépister les salariés.
- ◆ Pour la restauration collective, encore peu d'informations sur les prévisions de réouvertures.

Analyse de la CFE-CGC

Le PSC/PRA qui a été présenté aux élus a le mérite d'exister, mais nous déplorons que la direction n'ait pas tenu ses promesses. En effet, celle-ci avait affirmé que chaque PRA d'unité serait co-construit avec les représentants des salariés. Il n'en est rien, nous découvrons les choix et les décisions retenus sans y avoir été associés. La Direction choisit la co-construction quand l'entreprise est en crise sévère (crise des suicides) ou quand cela lui permet de vitaliser son marketing social (épisode de la raison d'être à l'automne 2019). Ainsi elle a d'ailleurs choisi de présenter un PRA global, identique pour toutes les DO, comme s'il n'y avait pas de particularité locale. Nous n'avons pas le détail métier par métier, et la direction a même refusé aux élus la possibilité de voter pour l'adopter, le rejeter ou l'amender (voir article « dialogue social ou monologue ? »). Nous ne manquerons pas de nous rendre sur le terrain pour vérifier la réalité des mesures sanitaires promises. D'autre part, nous avons alerté sur les conditions de travail des télétravailleurs, qui sont très inégales d'une unité à l'autre, d'un service à l'autre et l'urgence de procéder à un recensement des besoins en matière d'outils applicatifs et de matériels (claviers, doubles écrans, casques audio, sièges ergonomiques, fournitures de bureau, etc) afin de faire les dotations très rapidement.

ASC : où en sommes-nous ?

✓ décision

La comédie continue

- ◆ Les Elus CFE-CGC ont voté le budget le plus redistributif, et celui qui laisse le plus de liberté aux ouvrants droits.
- ◆ En plus d'un budget, le CSE dispose maintenant de l'outil logiciel qui doit devenir le nouveau portail du « CE ».
- ◆ Mais la commission des Activités Sociales et Culturelles doit se doter d'un nouveau président pour fonctionner.
- ◆ La CFDT a demandé un CSE extraordinaire qui s'est tenu le 13 mai pour, pensions-nous, présenter un candidat.
- ◆ Las, ils préfèrent la politique de la chaise vide et refusent d'endosser la présidence.

Tout ça pour ça !

La stratégie de la CFDT et de FO est de court-circuiter l'instance officielle pour faire voter des résolutions

unilatérales, sans débat et sans laisser la possibilité aux autres OS de faire des propositions.

Analyse de la CFE-CGC

Il y a urgence maintenant à proposer des activités aux salariés qui ont soif de culture et de loisirs, après cette longue période de confinement ou qui ont besoin des prestations CESU handicap. Or, au mépris de toute logique et de manière irresponsable, les organisations aux manettes du programme ASC refusent d'enclencher le processus. Il s'agit d'un déni de démocratie inquiétant qui augure mal de la suite des événements en la matière. La CFE-CGC réclame la mise en œuvre rapide des travaux de la commission ASC. [Voir notre déclaration préalable](#)

Dialogue social ou monologue ?

✓ Information

Le CSE n'est pas une chambre d'enregistrement

- ◆ Les élus de tous bords constatent un durcissement des relations avec la direction, en CSE comme dans les Commissions SSCT.
- ◆ Les demandes que nous lui adressons sont souvent ignorées ou subtilement renvoyées dans un billard en 3 bandes vers « le national », « le CSEC » ou « les commissions »
- ◆ Plus grave, les résolutions adoptées souvent à l'unanimité restent lettre morte, quand la Directrice Patricia Goriaux affirme qu'elle ne les mettra tout simplement pas en vigueur.
- ◆ Ainsi, à titre d'exemple, les mandatements des CSSCT transverses pour travailler les dossiers des Campus de Toulouse et de Montpellier sont purement ignorés. La résolution pour connaître les métiers éligibles à la prime

de 1000 € est aux oubliettes. Idem pour que nous puissions nous exprimer sur le PRA.

Un front commun de toutes les OS

- ◆ De guerre lasse, les OS ont convenu de constituer un dossier et de rencontrer l'inspecteur du travail afin de le mettre au courant de la situation.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC rappelle à la direction toute l'importance d'un dialogue social apaisé pour le bien commun des salariés et donc de l'entreprise. Et nous lui demandons également d'en finir avec sa doxa « l'accord social, tout l'accord social mais rien que l'accord social ». Ou alors, cela serait-il un aveu que les Directions Orange en DO n'ont réellement aucun pouvoir et qu'elles ne sont que des ...chambres d'enregistrement ?

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élu-e-s

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Emilie GALL
- Farid BENALI

- Farida MILCENT
- Valérie VINCENT
- Jérôme WARTEL

Représentant syndical

- François KANY

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-gso/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

